

**À QUOI ÇA  
RESSEMBLE  
QUAND TU NE RAPPORTES  
PAS TON VIEIL ÉLECTROMÉNAGER ?**

**ÇA SUFFIT!**



**PASSEZ LE MOT  
POUR UN  
NEUF ACHETÉ,  
LE REVENDEUR  
PREND L'ANCIEN  
PLUS D'INFOS  
AU 0810 86 47 43**

**ARRÊTONS DE MAL  
TRAITER NOS DECHETS**



**vitry-sur-seine**





# LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E)

PLUS D'INFOS : [www.collectons.org](http://www.collectons.org)

## LES D3E C'EST QUOI ?

Les D3E (ou DEEE) sont tous les déchets issus des équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur (rechargeable).



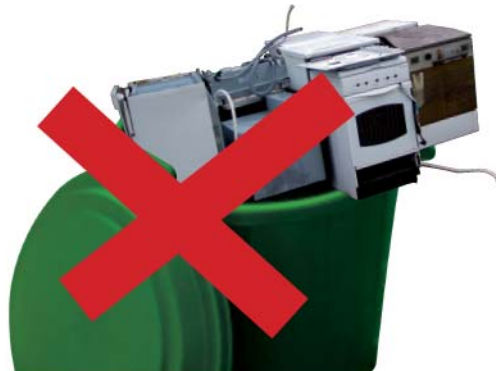
### Dans la famille D3E il y a...

**les gros appareils ménagers :** réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, appareils de cuisson, lavage, chauffage, téléviseurs, informatique (ordinateurs portables, écrans, moniteurs, imprimantes), les équipements audio, vidéo,

**le petit électroménager :** cafetière, grille pain, sèche cheveux, aspirateurs, jouets, téléphones, outils électriques

### CE QUE DIT LA LOI

Depuis 2005, les équipements électriques ne doivent plus être jetés dans les poubelles destinés aux déchets ménagers (mis en décharge ou incinérés, ces appareils présentent un risque pour l'environnement et la santé.)



## QUE FAIRE DES D3E ?



3 solutions s'offrent à vous pour vous débarrasser proprement de vos D3E

### 1 Les revendre ou les donner

Le réemploi : si l'équipement est de bonne qualité et en état de marche, il peut être revendu ou cédé gratuitement à des associations caritatives comme Emmaüs (Tél. : 01 49 60 83 83) ou à vos proches.

### 2 Les rapporter à un distributeur proche de chez vous

La reprise par un distributeur : c'est la règle du « un pour un ». Depuis 2005, les consommateurs payent une éco-taxe, en échange de quoi les distributeurs ont l'obligation de reprendre gratuitement un appareil ancien lors de la vente d'un même type d'équipement.

### 3 Les déposer dans une déchetterie c'est gratuit

La déchetterie d'Ivry sur-Seine : 44 rue Victor Hugo, 94200 Ivry-sur-Seine  
Les particuliers peuvent y déposer gratuitement leurs D3E. La déchetterie est ouverte tous les jours de l'année (à l'exception du 1<sup>er</sup> mai) de 10h à 18h.

## Qui peut le + peut le -

- RÉPARER ET DONNER PLUTÔT QUE JETER
- ÉVITER L'ACHAT DE PRODUITS JETABLES OU À COURTE DURÉE



L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers résidant à Ivry sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.  
Tél. : 01 43 90 00 28



Il est interdit aux professionnels, artisans et commerçants. Pour tout renseignements, ceux-ci peuvent consulter le site Internet de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris : [www.cciip.fr](http://www.cciip.fr)

# LES D3E UNE VIE APRÈS LEUR VIE

Les équipements pouvant être réemployés sont confiés à des réseaux solidaires tels qu'Emmaüs et Envie. Les équipements non réutilisables sont acheminés dans des centres de traitement. Ils y sont démantelés afin de récupérer les éléments valorisables (métaux, plastiques, verre...) et de traiter les éléments toxiques (fluides réfrigérants, plomb, cadmium, mercure...).



## LES D3E EN CHIFFRES

- **65 et 90%**, c'est la variation du taux de recyclage des D3E. Tous les appareils électriques et électroniques sont recyclables.
- **5000** fois plus important que le CO<sub>2</sub>, les gaz réfrigérant CFC contenus dans les réfrigérateurs jusqu'en 1994 détruisent la couche d'ozone et possèdent un pouvoir de réchauffement climatique très important.
- **1 600** emplois, en 2008, ont été affectés aux opérations de réemploi chez Emmaüs et Envie.